

Commission des Calendriers, Coupes et Championnats (séniors et vétérans)

Réunion du 16 juillet 2020 - Procès Verbal

Président : R. Loubeyre

Présents : Th. Charbonnel, G. Chevalier, Y. Gombert, V. Nologues

Excusés : P. Combe, P. Gaston, G. Guittard, J. Merle

Assistent : P. Imbert, Président de la Commission « Arbitrage Club »
Fr. Fillon, Présidente de la Commission Féminine
M. Malpel, Membre du Comité Directeur et de la Commission Féminine

Invités : P. Malbos, Co-Président de l'U.S. Crandelles
P. Leron, Licencié à l'U. S. Crandelles
J.Y. Modenel, Président du F.C. de la Planèze
G. Planche, Dirigeant du F.C. de la Planèze
R. Talandier, Dirigeant du F.C. de la Planèze

Point sur les engagements :

A ce jour, le District dénombre :

- 70 clubs en activité
- 114 équipes séniors masculins
- 20 équipes vétérans

4 mises en sommeil :

Ayrens – Saint-Illide, Faverolles (?), Lagarde – Loubaresse, Vallée de la Santoire (?)

engagements de 8 nouvelles équipes réserves :

Belbex (3), Cère et Landes (3), Châtaigneraie (3), Giou de Mamou (2),
Massiac – Molompize (3), Neussargues (2), Saint-Mamet (3), Vebret – Ydes (3)

reconductions de 2 ententes séniors (avec accord du Bureau du Comité Directeur du 20 juillet 2020) :

Vitrac – Marcolès (2) avec Parlan – Le Rouget (3)
Talizat avec Coltines

(Extrait)

*« Les ententes à deux clubs sont autorisées jusqu'à la D4 incluse.
Pas d'accession possible en D3 »*

POULES des CHAMPIONNATS 2020 - 2021

(validées par le Bureau du Comité Directeur du 20 juillet 2020)

Sous réserves d'éventuelles procédures en cours ou à venir

D1 :

1 poule de douze équipes

- une descend de R3 : Ytrac (2)
- deux montent en R3 : Pierrefort, Murat
- deux montent de D2 : Espinat, Yolet
- une descend en D2 : Massiac - Molompize

poule D1 :

Artense, Belbex, Carladez - Goul, Crandelles, Espinat, Moussages, Quatre Vallées, Saint-Mamet, Stade Riomois - Condat, Vézac, Yolet, Ytrac (2)

D2 :

1 poule de douze équipes

- deux montent en D1 : Espinat, Yolet
- une descend de D1 : Massiac - Molompize
- une descend en D3 : Crandelles (2)
- deux montent de D3 : Arpajon (2), Châtaigneraie (2)

poule D2 :

Arpajon (2), Châtaigneraie (2), Junhac - Montsalvy, La Chapelle Laurent, Massiac – Molompize, Minier, Nord Lozère (2), Pleaux – Rilhac – Barriac, Saignes, Stade Riomois - Condat (2), Vallée de l'Authre (2), Vic – Polminhac

D3 :

2 poules de 10 équipes

- une descend de D2: Crandelles (2)
- deux montent en D2 : Arpajon (2), Châtaigneraie (2)
- deux descendent en D4 : Albepierre, Vallée de l'Authre (3)
- quatre montent de D4 : Chaussenac, Jordanne, Saint-Georges, Sud Cantal (2)

poule A :

Carlat – Cros, Chaudes-Aigues, Espinat (2), Jordanne, Margeride, Murat (2), Saint-Flour (3), Saint-Georges, Sansac (2), Ytrac (3).

poule B :

Ally – Mauriac (2), Besse, Cère et Landes, Chaussenac, Crandelles (2), Haut Célé, Parlan – Le Rouget (2), Sud Cantal (2), Vebret – Ydes, Vitrac – Marcolès.

D4 :

3 poules de 10 équipes

- deux descendent de D3 : Albepierre, Vallée de l'Authre (3)
- quatre montent en D3 : Chaussenac, Jordanne, Saint-Georges, Sud Cantal (2)
- trois descendent en D5 : Carladez – Goul (2), Lagarde – Loubaresse, Saignes (2)
- cinq montent de D5 : Boisset, Lugarde, Naucelles, Nord Lozère (3), Sansac (3)

poule A :

Albepierre, Les Ternes, Massiac - Molompize (2), Murat (3), Neussargues, Nord Lozère (3), Pierrefort (2), Saint-Just, Saint-Poncy, Entente Talizat - Coltines.

poule B :

Anglards – Salers, Artense (2), Cézallier – Alagnon, Loupiac, Lugarde, Naucelles, Quatre Vallées (2), Trizac, Vallée de l'Authre (3), Vebret – Ydes (2).

poule C :

Arpajon (3), Belbex (2), Boisset, Cère et Landes (2), Hauts de Cère, Junhac - Montsalvy (2), Roannes Saint-Mary, Saint-Mamet (2), Sansac (3), Yolet (2).

D5 :

**la composition des poules ci-dessous est établie en fonction du nombre d'équipes engagées à ce jour.
elle est susceptible d'être modifiée si des défections intervenaient avant le 10 septembre (début du Championnat le 27 septembre)**

afin de permettre la bonne organisation de « l'arbitrage club », le calendrier des quatre poules de D5 sera établi selon celui des poules de 12, avec 2 équipes exemptes à chaque journée

4 poules de 10 équipes

poule A :

Anglards de Saint-Flour, Cezens, La Chapelle Laurent (2), Margeride (2), Massiac – Molompize (3), Pierrefort (3), Planèze, Saint-Georges (2), Saint-Just (2), Saint-Poncy (2).

poule B :

Ally – Mauriac (3), Apchon, Cézallier – Alagnon (2), Menet, Minier (2), Moussages (2), Neussargues (2), Saignes (2), Trizac (2), Vebret – Ydes (3).

poule C :

Belbex (3), Carladez – Goul (2), Carlat – Cros (2), Cère et Landes (3), Drugeac, Giou de Mamou, Jordanne (2), Pleaux - Rilhac - Barriac (2), Vallée du Siniq, Vic - Polminhac (2).

poule D :

Châtaigneraie (3), Giou de Mamou (2), Haut Célé (2), Junhac - Montsalvy (3), Labrousse, Entente Vitrac-Marcolès - Parlan-Le Rouget, Saint-Mamet (3), Siran, Sud Cantal (3), Vézac (2).

CALENDRIER 2020 - 2021

Dates des journées de Championnat :

Poules de 12 équipes :

Aller :

27 septembre, 11 et 25 octobre, 08, 22 et 29 novembre, 06, 13 et 20 décembre, 31 janvier, 07 février.

Retour :

21 et 28 février, 07, 21 et 28 mars, 11 et 25 avril, 02, 09, 16 et 30 mai.

Poules de 10 équipes :

Aller :

27 septembre, 11 et 25 octobre, 08, 22 et 29 novembre, 06 et 13 décembre, 07 février.

Retour :

21 février, 07, 21 et 28 mars, 11 et 25 avril, 09, 16 et 30 mai.

COUPE DU CANTAL

67 équipes engagées :

Clubs de Ligue :	13
D1 (Elite) :	11
D2 (Excellence) :	7
D3 (Promotion) :	11
D4 (1 ^{ère} Division) :	15
D5 (2 ^{ème} Division) :	10
	67

1^{er} tour le 20 septembre :

D5 : 10 + **D4** : 15 + **D3** : 7 = 32 participants

2^{ème} tour le 18 octobre :

16 qualifiés + **D3** exempts du 1^{er} tour : 4 + **D2** : 7 + **D1** : 11 = 38 participants

1/16èmes de finale le 01 novembre :

19 qualifiés + clubs de **Ligue** : 13 = 32 participants

dates prévues au calendrier général :

huitièmes de finale le 14 février,

quarts de finale le 05 avril,

demi-finales le 13 mai,

finale le 13 juin à Murat.

dates retenues pour la Coupe Combourieu (40 équipes participantes) :

barrage le 15 novembre,

phase éliminatoire : 24 janvier, 14 mars, 05 avril, 13 mai,

finale le 13 juin à Murat.

dates retenues pour la Coupe Barrès (57 équipes participantes) :

barrage le 15 novembre,

phase éliminatoire : 24 janvier, 14 mars, 05 avril, 13 mai,

finale le 05 juin à Aurillac (Baradel).

COURRIERS DES CLUBS

Rappel

Tout courrier adressé au District du Cantal doit émaner de <u>l'adresse Email officielle</u> du Club

**A. S. Ayrens – Saint-Illide,
U. S. Lagarde – Loubaresse ;**

Pris note de la mise en sommeil de ces deux Clubs pour la saison 2020 – 2021.

A. S. de Saint-Poncy :

Pris note du refus d'accession en D3
(avec accord du Bureau du Comité Directeur du 20 juillet 2020).

**Entente Anglards – Salers – Saint-Bonnet,
Sporting Châtaigneraie Cantal,
E. S. Drugeac,
F. C. Ally – Mauriac :**

La Commission a donné satisfaction lors de la formation des poules de Championnat lorsque cela était possible.

Entente Stade Riomois – Condat :

RAPPEL

une dérogation au règlement de la Coupe Paul Combourieu ne peut être accordée
(paragraphes 1, 2, 3 et N.B.).

QUESTIONS DIVERSES

Poules finales :

la finale de D3 sera programmée le même jour et sur le même terrain que la finale de la Coupe Barrès, elle est prévue le 05 juin à Aurillac (Baradel).

les poules finales ne seront pas organisées pour la D4 et la D5.

Tournoi Vétérans :

Une réunion de la Commission « Foot Loisirs » est prévue début septembre en présence des Clubs intéressés par l'organisation du Tournoi Vétérans.

En fonction des souhaits des Clubs représentés ce jour là, le déroulement du Tournoi pourrait être modifié, avec une programmation par rencontres « aller » à l'automne et « retour » au printemps ou avec le maintien de la formule actuelle (toutes les rencontres au printemps, finale sous forme de plateau au mois de juin).

Montées et descentes règlementaires en fin de saison 2020 – 2021 :

**application de l'Article 5 du Règlement Intérieur et de Championnat selon la situation
des équipes concernées**

en D1 :

le premier et le second accèdent à la R3.
les deux derniers de la poule descendront en D2.

en D2 :

le premier et le second accéderont à la D1.
les deux derniers de la poule descendront en D3.

en D3 :

le premier de chaque poule montera en D2.

les deux derniers de chaque poule descendront en D4.

en D4 :

le premier de chaque poule et le meilleur second monteront en D3.
Les deux derniers de chaque poule descendront en D5.

en D5 :

le premier de chaque poule et autant de meilleurs seconds que nécessaire monteront en D4.

RAPPELS

Feuille de Match Informatisée (F.M.I.) :

L'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (F.M.I.) est obligatoire sur toutes les rencontres des Championnats et des Coupes.

Nouveau : sa transmission doit être effectuée au plus tard le dimanche à **20 H 00.**

Demandes de report de rencontres :

la Commission précise qu'aucun report de rencontre programmée selon le calendrier général ne sera accordé pour des motifs divers :

événements locaux (foire, fête, exposition....), tournoi de jeunes, coupe Gambardella – Crédit Agricole, déplacement pour une manifestation sportive (ligue 1, ligue 2, top 14....), etc...

par contre :

une rencontre pourra être avancée en cas d'accord entre les deux clubs concernés,

un club pourra être laissé libre à une date non utilisée au calendrier général par une journée de championnat s'il en fait la demande suffisamment tôt.

Toutes les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel en vertu de l'article 32 des Règlements Généraux, dans un délai de 7 jours à compter de la date de parution du présent procès verbal.

Le Président de la Commission des Calendriers, Coupes et Championnats.

R. Loubeyre